

Le 3 novembre 2016

[Traduction]

Système d'éducation

M. Higgs : Je pense que des perspectives entièrement nouvelles se sont peut-être ouvertes hier. Nous sommes tous d'accord pour dire que l'éducation est l'une des questions clés dans la province et nous croyons tous qu'il faut l'aborder de front.

Les résultats des évaluations scolaires obtenus récemment ont soulevé chez nos citoyens une vague de préoccupations à propos de notre système d'éducation. J'ai dit que le système était brisé, et je crois sincèrement qu'il l'est. Nous ne pouvons pas continuer d'accepter de tels résultats, et une simple injection d'argent ne résoudra pas le problème. Nous avons tous eu recours à cette solution, mais elle ne fonctionne pas. Nous devons comprendre la cause des mauvais résultats. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si une analyse des résultats est en cours et, si oui, peut-il nous dire à quel moment nous pouvons nous attendre à recevoir les résultats de cette analyse?

[Original]

L'hon. M. Gallant : J'aimerais commencer en félicitant le nouveau chef de l'opposition pour sa victoire, qui lui a permis de devenir le chef du Parti conservateur. Je veux aussi prendre un moment pour remercier le député de Riverview d'avoir pourvu le poste de chef de l'opposition au cours des deux dernières années. C'est plaisant de voir tous les parlementaires qui se sont présentés à la course à la direction se lever pour dire qu'ils sont maintenant derrière leur chef. Bien sûr, nous avons bien hâte de travailler avec tous les parlementaires afin de faire avancer toutes les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

L'éducation est primordiale pour l'avenir de notre province, pour notre économie et pour notre tissu social. C'est pour cette raison que, dans le discours du trône, nous avons très clairement indiqué que notre gouvernement fera de l'éducation une priorité, et ce, dans le but d'améliorer les résultats et de donner à nos enfants le meilleur système possible, ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Higgs : Le premier ministre a parlé de l'importance de la stabilité dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick. En fait, l'un des plans d'éducation de 10 ans précise, à la page 4, que la stabilité est une préoccupation clé et indique que les gens du Nouveau-Brunswick accordent à l'apprentissage tout au long de la vie une importance cruciale et que le système requiert une vision claire et une plus grande stabilité.



Puisqu'il est tenu compte de l'importance de la stabilité, et étant donné les résultats catastrophiques des évaluations, pourquoi apporterait-on des changements sans bien comprendre les derniers changements qui ont été apportés au programme d'immersion en français et la situation actuelle concernant les mathématiques et les sciences? Le premier ministre reviendra-t-il sur la mesure hâtive visant à rétablir l'immersion en français en 1^{re} année dans notre système scolaire anglophone à l'automne de 2017? Le premier ministre envisagera-t-il de revenir sur cette mesure? Afin d'assurer la stabilité dans le système, tâchons de comprendre notre situation actuelle avant d'amorcer un changement. Merci.

L'hon. M. Gallant : J'ai quelques points à souligner. D'abord, je ne pense pas qu'il soit sage de dire que notre système est brisé. Des enseignants et des éducateurs travaillent très fort pour offrir à nos jeunes la meilleure éducation possible. Obtenons-nous les résultats que nous voulons tous? Non ; alors, nous devons travailler ensemble pour améliorer les résultats et, grâce aux plans d'éducation que nous avons présentés, c'est exactement ce que nous faisons.

Nos plans assureront aux divers districts, aux diverses écoles et même aux diverses classes la flexibilité nécessaire pour tenter différentes approches en vue d'obtenir les résultats dont nous avons besoin. En offrant une telle flexibilité aux éducateurs et éducatrices, aux chefs de file qui tentent d'obtenir des résultats sur le terrain, nous faisons ce qu'il y a de mieux pour notre système d'éducation, et nous sommes déterminés à fournir à ces personnes le soutien qu'il leur faut en investissant davantage dans l'éducation. Il est toutefois important de signaler que nous investirons de façon stratégique et de la façon que nous estimons la meilleure afin d'obtenir les résultats dont nous avons besoin dans le système d'éducation de notre province.

M. Higgs : De nombreux membres du personnel enseignant à la retraite désireux d'aider ont communiqué avec moi. Ces personnes sont très enthousiastes à propos de leurs idées pour réparer ce qu'elles appellent un système brisé. Quand je leur ai demandé pourquoi les membres actuels de notre personnel enseignant ne s'expriment pas, elles m'ont dit que c'était parce qu'ils craignaient que leurs propos ne soient considérés comme de l'insubordination ou comme un motif de congédiement. C'est une triste situation. C'est une triste situation, car les personnes qui sont au coeur de notre système d'éducation estiment ne pas pouvoir exprimer leur opinion. Leur opinion nous est essentielle. Ces personnes côtoient nos enfants tous les jours et connaissent à fond le quotidien dans la salle de classe. En bref, nous ne pouvons pas régler les problèmes sans leur aide. Le premier ministre s'engagera-t-il à faire équipe avec moi pour créer un mécanisme qui permettra aux éducateurs et éducatrices de nous communiquer leurs connaissances, sans craindre de perdre leur emploi? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous avons mené de vastes consultations auprès de personnes de l'ensemble de la province sur l'élaboration de nos plans d'éducation.

En ce qui concerne le point qu'a soulevé le chef de l'opposition, nous avons donné au personnel enseignant et aux éducateurs et éducatrices de notre province plus de flexibilité que jamais. Nous leur faisons confiance. Nous savons que ces personnes ont les solutions aux défis qui se posent dans notre système d'éducation.



Pour ce qui est de l'immersion en français, je pense qu'il est très malheureux que le chef de l'opposition essaie d'en faire un bouc émissaire. Au cours des dernières années, l'immersion en français a été offerte en 3^e année. Durant ces années, nous n'avons pas obtenu les résultats voulus dans de nombreuses autres matières. À mon avis, il est inexact et très malheureux de dire que l'immersion en français dès la 1^{re} année est la cause des défis qui se posent dans le système d'éducation de la province. Au bout du compte, nous nous sommes engagés, par l'intermédiaire de notre plateforme électorale, à rétablir l'immersion en français en 1^{re} année parce que les études montrent que c'est le meilleur moyen d'apprendre une langue seconde.

M. Higgs : Il n'est pas question de langue. Il est question de résultats dans toutes les matières. En ce qui concerne les résultats en mathématiques et en sciences, nous avons constaté un taux d'échec de 80 %, c'est-à-dire que 80 % des résultats étaient inférieurs à l'objectif. Nous demandons de la stabilité, et c'est ce que le premier ministre s'est engagé à fournir. La stabilité en salle de classe permet d'avancer dans la direction que préconise le personnel enseignant.

Les paroles de Guy Arseneault, président de la NBTA, et du ministre de l'Éducation ont été citées dans un récent article de CBC qui mentionne que la composition des classes est l'un des facteurs associés aux résultats catastrophiques des évaluations. M. Arseneault a donné un aperçu d'une classe d'anglais du secondaire de 28 élèves et de leurs divers défis. Cela m'a ouvert les yeux et m'a aidé à comprendre la question. Ce que nous n'avons pas — et je pense que c'est essentiel —, c'est un aperçu de la composition des classes qui serait pratique et productive, selon nos éducateurs et éducatrices. Le premier ministre est-il d'accord pour dire qu'il est essentiel de déterminer quelle serait cette composition des salles afin de réparer notre système brisé?

L'hon. M. Gallant : J'exhorterais le chef de l'opposition à cesser de dire que notre système d'éducation est brisé. Des défis se posent, mais beaucoup de belles réalisations sont aussi en cours. Nous devons travailler avec nos éducateurs, les membres de notre personnel enseignant et nos dirigeants communautaires afin d'améliorer le système, non pas les démoraliser en disant que leur système est brisé.

J'aimerais que le chef de l'opposition réponde à la question suivante. S'il dit que l'immersion en français est le problème, pourquoi les résultats ne se sont-ils pas améliorés au cours des cinq, six ou sept dernières années, lorsque l'immersion en français était offerte dès la 3^e année? Répondra-t-il à la question? S'il n'a pas de réponse, aurait-il alors l'obligeance d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il se présente sur le parquet de l'Assemblée législative pour faire de l'immersion en français un bouc émissaire auquel il attribue tous les problèmes de notre système d'éducation?

M. Higgs : Je pense que, si le premier ministre avait parlé aux éducateurs et éducatrices, il se serait rendu compte qu'il nous faut une autre année, qu'il nous faut trois ans, pour évaluer les résultats du programme triennal et déterminer si la formation offerte en 3^e année donne véritablement des résultats. Voici le pourquoi de la stabilité : pour connaître les résultats du programme avant d'y apporter des changements.



Les propos du leader parlementaire du gouvernement ont été repris dans les médias, et ce dernier aurait dit que l'éducation serait la principale priorité du gouvernement durant la session en cours. J'ai l'impression qu'il parle au nom du premier ministre. L'affirmation a trouvé son exemple hier, c'est vrai, mais nous attendons les résultats. Je suis heureux d'entendre une telle affirmation, car l'opposition a aussi l'intention de mettre l'accent sur l'éducation.

La tâche de régler nos problèmes — de réparer notre système brisé — sera difficile et souvent fastidieuse et elle soulèvera souvent la controverse. Toutefois, au bout du compte, si nous nous y prenons comme il faut et si nous offrons aux enfants l'éducation dont ils ont besoin pour être concurrentiels à l'échelle mondiale, nous leur assurerons une certaine mobilité, car ils recevront la meilleure éducation du monde. Nous voulons toutefois qu'ils restent ici. Dans un esprit de coopération et en tenant véritablement compte de l'urgence, le premier ministre acceptera-t-il de participer à une rencontre et de fixer les critères auxquels devraient répondre les finissants et finissantes du Nouveau-Brunswick afin que nous puissions...

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je pense que le chef de l'opposition était peut-être un peu trop concentré sur sa course à la direction pour remarquer que nous avons mené une consultation exhaustive partout dans la province portant sur nos plans en matière d'éducation. Non, nous ne sommes pas intéressés à recommencer le processus.

Pour donner de la flexibilité et un appui financier à notre personnel enseignant, aux éducateurs et aux éducatrices partout dans la province, nous avons un plan qui a été élaboré de façon non partisane par des experts, avec la contribution des gens du Nouveau-Brunswick.

Alors, non, nous n'allons pas entamer un autre processus pour préparer un nouveau plan. Nous avons deux plans très solides qui vont donner la flexibilité nécessaire aux éducateurs et aux éducatrices partout dans la province pour offrir le meilleur système d'éducation possible à tous nos jeunes dans toutes les régions de notre belle province.

[Traduction]

M. Higgs : Voici l'ironie dans toute l'affaire. Nous disposons d'un plan de 10 ans qui est claironné sur toutes les tribunes. Ce qu'il comporte comme objectifs est difficile à cerner. Ce qu'il comporte comme cibles est difficile à relever. Le plan prévoit des délais qui ne sont pas précis, mais savez-vous quoi? Il ne mentionne aucunement que le point d'entrée au programme d'immersion en français passera de la 3^e à la 1^{re} année. Il s'agit d'un plan de 10 ans. Le changement concernant le point d'entrée au programme d'immersion est l'un des plus importants changements touchant l'éducation, selon les éducateurs en salle de classe, et le plan n'en fait aucune mention. Si nous consultons bel et bien les éducateurs et si le changement en question représentait plus qu'une déclaration politique faite pendant une



campagne électorale pour obtenir des résultats politiques, pourquoi ce changement très important aurait-il été omis dans le plan?

L'hon. M. Gallant : Un rapport a été rédigé par deux anciens ministres de l'Éducation, l'un d'entre eux ayant été ministre d'un gouvernement libéral et l'autre d'un gouvernement conservateur. Dans le cadre de leur examen de la question précise de l'immersion en français, ils ont parlé aux parents, aux éducateurs et aux experts. Ils ont conclu que le meilleur temps pour intégrer le programme d'immersion en français était en 1^{re} année. Il est regrettable que le chef de l'opposition se lève et qualifie de politique notre promesse de donner aux enfants de toute la province l'occasion d'apprendre une deuxième langue. La décision est fondée sur un rapport préparé par des experts, lequel tient compte des consultations exhaustives qui ont été menées et de ce que les parents ont dit vouloir voir en ce qui concerne l'immersion en français.

Nous comprenons. Le chef veut faire peser sur le programme d'immersion en français la responsabilité des difficultés qui touchent notre système d'éducation, mais nous savons que le programme n'y est pour rien. Nous savons que des éducateurs, des membres du personnel enseignant et des dirigeants communautaires travaillent d'arrache-pied pour offrir la meilleure éducation possible et nous leur accorderons la flexibilité ainsi que le soutien financier dont ils ont besoin pour le faire.

[Original]

Garderies

M^{me} Dubé : De notre côté de la Chambre, nous sommes d'accord pour dire que l'éducation est extrêmement importante et qu'elle fait partie du développement de notre avenir.

Durant sa campagne électorale, le gouvernement actuel avait promis de grandes choses en ce qui a trait à l'aide offerte aux garderies. Il avait promis de créer 6 000 nouvelles places en garderie pour les enfants. Il avait aussi parlé d'investir un montant de près de 60 millions dans les garderies, mais, en tenant compte de toutes les prévisions, cela représentait près de 120 millions en investissements.

C'était la promesse du gouvernement libéral. J'aimerais donner l'occasion au ministre de se lever à la Chambre aujourd'hui pour nous indiquer combien d'argent il a investi jusqu'à maintenant dans les garderies de la province et combien de places ont été créées à l'heure actuelle.

L'hon. M. Gallant : J'espère que la députée a écouté ce qui a été dit hier ; nous avons très clairement indiqué, dans le discours du trône, que l'éducation serait une priorité pour notre gouvernement. Cela inclut des investissements pour s'assurer que les garderies sont abordables et accessibles.



Comme vous pouvez le voir, nous nous sommes engagés à nous assurer que notre système de garderies et notre système d'éducation sont de haute qualité. Le but est de s'assurer que nos enfants auront les occasions qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

Je peux vous dire que, au cours de la session à venir, de belles choses vont se produire en ce qui a trait aux garderies. Nous allons continuer à faire nos investissements de façon stratégique.

[Traduction]

Je tiens vraiment à ajouter que le président de la New Brunswick Teachers' Association a affirmé cette semaine à CBC que des défis se posent en ce moment dans le système d'éducation, notamment parce que le chef de l'opposition, alors qu'il était à Finances, faisait sans cesse des compressions en éducation, et j'affirme d'ailleurs que ces compressions nous affectent à l'heure actuelle, aujourd'hui même, dans nos systèmes.

[Original]

M^{me} Dubé : Ma question était très, très précise et visait à savoir combien d'argent le gouvernement a investi jusqu'à maintenant dans notre système de garderies. Le gouvernement avait promis de créer 6 000 nouvelles places en garderie, mais combien d'entre elles ont été créées à l'heure actuelle?

Nous savons que, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas entendu grand-chose. Nous avons vu le discours du trône, mais le reste est à suivre. Ma question porte sur le point de départ. Combien d'argent avez-vous investi et combien de places ont été créées jusqu'à maintenant?

[Traduction]

L'hon. M. Kenny : Il est bon d'être ici aujourd'hui à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative, en tant que ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, une charge que je prends vraiment très au sérieux. J'ai eu l'occasion de faire le tour de la province pour rencontrer des responsables de garderie et des éducateurs et éducatrices. Je tiens à dire aux parlementaires d'en face que nous avons promis de créer 6 000 places en garderie d'ici à 2020. À l'heure actuelle, nous en avons créé plus de 2 000.

Cependant, je tiens à dire que nous investissons de l'argent et des ressources aux endroits stratégiques afin que nos places en garderie soient plus abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick, pour les parents, et afin d'avoir en place le bon programme d'études pour favoriser la littératie. Afin de travailler avec le premier ministre... Hier, nous avons mis l'accent sur l'éducation dans la province, et c'est ce que nous faisons. Nous avons mené de nombreuses consultations, nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick et nous adoptons le meilleur programme pour tous les gens de la province, afin d'améliorer les résultats en littératie et en mathématiques, d'aider les parents et de faire ce qui s'impose pour le Nouveau-Brunswick. Merci.



[Original]

M^{me} Dubé : Ce que je dis ce matin, c'est que vous aviez fait une promesse électorale et que la valeur de celle-ci a été estimée à environ 120 millions de dollars. Vous parliez également de la création de 6 000 places en garderie. Vous en êtes à mi-mandat, et, jusqu'à maintenant, nous n'avons vu que des miettes. Je n'ai pas encore entendu parler du montant investi jusqu'à maintenant ; je ne connais pas le résultat. Néanmoins, ce sont des miettes qui ont été investies.

Les gens dans la province se disent que la promesse électorale du gouvernement ne sera probablement pas respectée. Le ministre peut-il nous confirmer que les promesses étaient tellement grandes qu'il n'arrivera pas à respecter l'engagement dans son ensemble?

[Traduction]

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, je pense qu'il est important que la députée d'en face admette ce qui s'est passé pendant la campagne. Nous avons une plateforme dans laquelle nous avons énoncé des promesses, et nous ferons tout notre possible pour tenir ces promesses. Nous réussissons bien à les réaliser jusqu'ici. Il y avait en outre un mécanisme d'établissement des coûts que le chef de l'opposition voulait que nous mettions en oeuvre, et nous avons donc estimé les coûts. Les estimations ne figuraient pas parmi nos promesses. Il s'agissait d'un mécanisme fondé sur un projet de loi présenté par le ministre des Finances d'alors.

Nous avons promis — si la députée d'en face avait lu notre plateforme — 6 000 nouvelles places dans nos garderies d'ici à 2020. Ayant créé plus de 2 000 places au cours de notre mandat, nous sommes en bonne voie d'atteindre et, en fait, de dépasser notre objectif consistant à créer 6 000 nouvelles places en garderie pour assurer aux parents l'accessibilité qu'ils méritent et dont ils ont besoin dans la province. Nous sommes très certains que nous atteindrons notre objectif de 6 000 places d'ici à 2020, et nous espérons le dépasser.

Systeme d'éducation

M. Crossman : Pendant que les gens du Nouveau-Brunswick assimilent les résultats des évaluations en éducation, ils posent de nombreuses questions sur ces évaluations. Ils s'attendent à recevoir des réponses claires de leur gouvernement. En tant que porte-parole en matière de l'Éducation, je reçois beaucoup d'appels téléphoniques, de courriels et de messages à propos de préoccupations et d'offres d'aide. Les gens cherchent à obtenir d'autres renseignements et à aider. Je pense qu'il faudrait commencer par bien comprendre les résultats des évaluations.

J'aimerais demander au ministre de l'Éducation s'il peut donner des exemples clairs et accessibles de ce qui constitue de bons résultats par opposition à de mauvais résultats pour nos élèves aux évaluations provinciales.



L'hon. M. Kenny : En ce moment même, nous suivons un très vaste processus afin de pouvoir offrir à la population du Nouveau-Brunswick le meilleur programme d'éducation qui soit. En ce qui concerne les évaluations, il faut comprendre qu'elles sont réalisées en ce moment pour mieux nous situer à l'échelle nationale. Nous avons monté la barre au Nouveau-Brunswick.

Ce que nous entendons dire aujourd'hui, c'est que tout va de mal en pire. Comme le premier ministre vient de le mentionner, je dois dire que nous accomplissons de très belles choses au Nouveau-Brunswick. Comme le député d'en face le sait, nous avons eu l'occasion de parler du plan d'éducation. Nous allons de l'avant et nous mettons en place les ressources qu'il faut pour améliorer la situation à cet égard. Pour l'instant, nous savons que nous devons mieux réussir et nous mettons donc les bonnes ressources en place afin d'avoir le meilleur système d'éducation au Nouveau-Brunswick et d'avoir la souplesse nécessaire pour permettre au personnel enseignant de faire le travail qu'il faut.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer le personnel enseignant un peu partout dans la province ainsi que les directions et les conseils d'éducation de district. Ils veulent tous participer et ils aiment ce qu'ils voient. Nous devons aller de l'avant, et c'est ce que nous ferons en tant que gouvernement.

M. Crossman : Je ne suis certainement pas ici pour jouer les prophètes de malheur. Nous sommes ici pour chercher des réponses à la question de savoir comment aller de l'avant de façon optimale pour les élèves. Je sais que le gouvernement veut aider les personnes préoccupées du Nouveau-Brunswick à comprendre les résultats des évaluations en éducation, car ceux-ci ne sont pas clairs. Qu'est-ce qui a mal tourné? Qu'est-ce qui va mal? Qu'est-ce qui fonctionne bien dans le système? Il faut que nous le sachions.

En tant que porte-parole en matière de l'Éducation ayant des antécédents dans le système, je sais qu'il est utile de poser la bonne question pour obtenir la bonne réponse. Je vais faire de mon mieux pour poser les bonnes questions. Je pense que cela aidera tout le monde à comprendre où la barre a été placée, à quelle hauteur elle a été placée et quelle voie nous devons suivre dorénavant. Il a dû y avoir des attentes au moment des évaluations. Il a dû y avoir des critères à établir et des attentes à préciser quant à la réussite des élèves. Le ministre exposerait-il clairement les critères de réussite pour les élèves aux évaluations provinciales?

L'hon. M. Gallant : Si le député d'en face ne veut pas jouer les prophètes de malheur, il devrait dire au chef de l'opposition d'arrêter de dire que notre système d'éducation est brisé. En tant que gouvernement, nous nous sommes engagés à investir plus que tout autre gouvernement dans l'éducation. Nous l'avons fait parce que nous croyons que l'éducation est cruciale pour notre économie et notre tissu social.

Soyez assurés que nos investissements seront stratégiques. Nos investissements viseront la collaboration avec les gens qui travaillent en première ligne, afin de leur assurer le soutien qu'il leur faut. J'aimerais demander au député d'en face, qui a travaillé dans le système d'éducation, ce qu'il pense du fait que le président de la New Brunswick Teachers' Association a dit cette



semaine que les compressions effectuées en éducation par le chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances, de 2010 à 2014, sont l'une des principales raisons des défis actuels.

M. Crossman : Je ne vais pas mentionner maintenant les 301 postes d'aide-enseignant et d'enseignant qui ont été supprimés l'année dernière.

Les résultats des évaluations provinciales montrent que les élèves de 6^e année sont particulièrement en difficulté, surtout en mathématiques et en sciences, et que leurs résultats sont de 80 % inférieurs aux niveaux cibles. Tout le monde a lu la nouvelle la semaine dernière et a vu les actualités. Quelque chose ne va pas ici. Pendant que le ministre de l'Éducation passait à CBC Radio, il a mentionné que les parents qui en ont les moyens peuvent retenir les services de tutorat d'une des sociétés d'aide à l'apprentissage. Comme nous le savons, et comme il a été mentionné dans le discours du trône, tant de familles au Nouveau-Brunswick subviennent tout juste à leurs besoins, d'un chèque de paye à l'autre, que payer des services privés n'est pas une option. Le ministre nous dirait-il quelles mesures sont prises dans le système lorsque des élèves ont du mal à répondre aux attentes? Ces attentes sont-elles clairement définies et énoncées quelque part?

L'hon. M. Kenny : Nous travaillons avec nos éducateurs et éducatrices dans la province. Nous devons aussi comprendre que les évaluations ont été élaborées par les gens du système d'éducation et le personnel enseignant dans la province. J'ai eu l'occasion de rencontrer les gens de la NBTA et de l'AEFNB pour discuter de telles questions en tête-à-tête. Ce que nous faisons en ce moment, c'est que nous investissons plus de 19 millions cette année afin d'aborder certaines de ces questions. Nous devons trouver une meilleure solution. Nous devons tous travailler ensemble à cet égard, j'en conviens vraiment. La collaboration est très importante.

Pour ce qui est d'un plan en matière de littératie, nous mettrons les ressources en place pour pouvoir travailler et nous songerons à hausser les normes relatives aux évaluations. Nous pourrions trouver des moyens d'améliorer la situation grâce à notre nouveau plan d'éducation, en collaboration avec nos éducateurs et éducatrices dans la province. Nous travaillons avec toutes les parties prenantes. Ce n'est pas le fait de régler une seule question qui changera les choses à cet égard. Il nous faut tous travailler ensemble.

Nous engageons 130 enseignants, mentors en littératie et en mathématiques, et ainsi de suite. Nous ajoutons des ressources et du matériel ainsi qu'un complément de perfectionnement professionnel. Nous affectons les ressources là où le besoin se fait sentir.

Le président : Votre temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Changement climatique

M. Coon : Pendant la pause, soit depuis juillet, votre Comité spécial sur les changements climatiques a travaillé fort. Je veux simplement dire que l'expérience a été riche en matière de



coopération et de collaboration entre les trois partis qui siègent à l'Assemblée législative. Tous les parlementaires ont pleinement participé au processus. Nous avons entendu les témoignages de plus de 150 personnes au cours des audiences publiques que nous avons tenues partout dans la province. Voilà le genre de coopération et de collaboration qui doivent s'étendre, d'une manière ou d'une autre, jusqu'à la Chambre.

Nous avons obtenu l'unanimité sur 84 des 85 recommandations formulées par le comité spécial. Le discours du trône précise que le gouvernement aidera le Nouveau-Brunswick à faire la transition vers une société à faibles émissions de carbone. L'une des recommandations clés sur lesquelles nous nous sommes entendus était que le premier ministre constitue et préside un comité du Cabinet pour gérer cette transition vers une société à faibles émissions de carbone.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je veux d'abord remercier le député de Fredericton-Sud et tous les parlementaires des partis politiques représentés ici, à la Chambre, qui ont participé aux travaux de ce comité. Je suis complètement d'accord avec le député de Fredericton-Sud pour dire que cela a été un exercice qui a été très bien reçu par les gens du Nouveau-Brunswick, qui ont beaucoup apprécié cette occasion de discuter avec différents parlementaires de cette question très importante pour l'avenir de la province.

Je pense que c'est aussi un rappel que cela aurait été fantastique si nous avions pu avoir un processus similaire pour examiner notre système électoral.

[Traduction]

Malheureusement, même si nous avons eu bien du succès dans le cas du comité directeur sur les changements climatiques, nous n'avons pas pu obtenir la coopération de l'opposition pour adopter le même genre de processus concernant la réforme électorale, ce que les gens du Nouveau-Brunswick auraient très bien reçu. À l'avenir, j'espère que le chef de l'opposition cherchera à coopérer ainsi avec nous et tous les parlementaires.

M. Coon : Merci. L'une des recommandations clés du rapport du comité directeur est que le premier ministre constitue un comité du Cabinet, qu'il présidera, pour superviser et gérer la mise en oeuvre des recommandations du comité directeur. Comme l'indique le discours du trône, la mesure permettrait au Nouveau-Brunswick de faire la transition vers une société à plus faibles émissions de carbone et soulignerait, comme le premier ministre l'a dit à maintes reprises, l'importance et la priorité de lutter contre les changements climatiques au Nouveau-Brunswick et partout au Canada. Voici ma question : Le ministre constituera-t-il à cette fin un comité du Cabinet qu'il présidera?



[Original]

L'hon. M. Rousselle : J'aimerais moi aussi joindre ma voix à celle du premier ministre pour remercier l'ensemble des membres du comité, qui ont fait un travail très sérieux, et pour remercier également l'ensemble de la population, les experts et tous ceux qui ont participé au processus.

En voyant le rapport, nous voyons tout le sérieux du travail qui a été accompli. Vous comprendrez que, avec 85 recommandations émises, les fonctionnaires du ministère sont en train d'étudier le tout. Je ne vais donc pas commencer à vous dire aujourd'hui les réponses qui seront données à chacune de ces recommandations.

Cependant, je tiens à préciser que notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que, à l'avenir, nous ayons une économie et un environnement respectueux de l'ensemble de la population. Nous savons tous à quel point un des grands défis de notre siècle sera de faire face aux changements climatiques. Nous voulons faire partie de ceux qui vont contribuer à améliorer l'avenir de notre planète pour l'ensemble de la population.

[Traduction]

M. Coon : Nous avons entendu dire récemment aux nouvelles que le premier ministre discutait avec la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique à propos du financement du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre rencontrera les autres premiers ministres et le premier ministre fédéral le 9 décembre afin de mettre la dernière main à la stratégie pancanadienne de lutte contre les changements climatiques. Ma question pour le premier ministre est la suivante : Mettrez-vous au point un plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques à temps pour la Réunion des premiers ministres le 9 décembre?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement a examiné avec beaucoup d'attention le rapport qui nous a été soumis par le comité de l'Assemblée législative. Vous comprendrez que nous avons énormément de travail à faire à tous les égards. Ce qui compte, je pense, c'est que le premier ministre est très conscient de l'ensemble des recommandations qui ont été faites et il va certainement se joindre à cette réunion de tous les premiers ministres canadiens, afin de faire évoluer ce dossier de façon significative.

Nous savons que, au niveau fédéral, le premier ministre a déjà annoncé qu'il y aurait une tarification du carbone. Nous savons donc que nous progressons ensemble. Nous avons pris acte de ce que le fédéral est en train de faire et nous allons continuer à travailler avec nos partenaires de l'ensemble du pays afin d'arriver à un environnement...



[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Immersion en français

M. Jody Carr : Le personnel enseignant est inquiet à propos de la récente décision inattendue du gouvernement de rétablir à la 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion en français dès septembre prochain. La mesure ne figure pas dans le plan de 10 ans. Le court délai donne au personnel enseignant de notre système d'éducation très peu de temps pour réagir adéquatement. La dotation en personnel, le recrutement, l'établissement des horaires, l'envoi de renseignements aux parents, la formation du personnel enseignant et le maintien pendant trois autres années des programmes actuels offerts en 3^e année sont tous des défis qui inquiètent le personnel enseignant. Le ministre peut-il assurer au personnel enseignant et aux parents du Nouveau-Brunswick que les ressources seront en place et qu'un plan de mise en oeuvre approprié a été élaboré? Dans un esprit de collaboration, le ministre présentera-t-il à l'Assemblée législative ce plan de mise en oeuvre du changement du point d'entrée, lequel entrera en vigueur en septembre prochain?

L'hon. M. Gallant : Bien sûr, il y aura un plan de mise en oeuvre. Bien sûr, nous fournirons le soutien qui permettra selon nous à notre personnel enseignant d'offrir l'immersion en français en 1^{re} année. Comme je l'ai dit lorsque nous avons fait l'annonce, nous comprenons que l'ancien système, où le programme était offert en 1^{re} année, suscite des préoccupations, et nous ferons de notre mieux pour les atténuer.

Je trouve très intéressant que les parlementaires du côté de l'opposition disent aujourd'hui qu'ils sont surpris. Dans notre plateforme en 2014, nous avons promis d'apporter le changement. En fait, lorsque les parlementaires du côté de l'opposition ont fait campagne en 2010, ils ont promis de rétablir à la 1^{re} année le programme d'immersion en français. Ils sont peut-être surpris parce que nous concrétisons bel et bien nos promesses.

M. Jody Carr : Il est malheureux que le premier ministre continue de faire de la politicaillerie à l'égard de notre système d'éducation. Manifestement, le premier ministre n'a pas de plan de mise en oeuvre du changement. Il a dit qu'il aura un plan de mise en oeuvre, ce qui signifie que ce dernier n'existe pas. La décision est prise, et, maintenant, le système d'éducation réagira tant bien que mal.

De la stabilité, voilà ce que demande le personnel enseignant. Oui, notre engagement consistait à revoir le programme d'immersion en français. Nous l'avons fait. Oui, nous avons reçu un rapport qui recommandait la 1^{re} année comme point d'entrée. Toutefois, nous avons choisi de ne pas faire passer le point d'entrée à la 1^{re} année, car le personnel enseignant a dit qu'il voulait de la stabilité. Nous avons choisi de ne pas faire de politicaillerie. Le personnel enseignant voulait se remettre du changement précédent que le gouvernement libéral avait apporté au point d'entrée.



Le point d'entrée n'est pas... Le rapport, en plus de recommander la 1^{re} année comme point d'entrée, précise aussi que des ressources additionnelles seront offertes. Le gouvernement présentera-t-il un plan de mise en oeuvre? Les ressources nécessaires seront-elles en place? Veillerez-vous à présenter le plan de mise en oeuvre afin que nous puissions assurer au personnel enseignant que vous ferez bien le travail?

[Original]

L'hon. M. Gallant : C'est important pour nous de faire tout ce qui est possible pour appuyer le personnel enseignant de la province, et c'est justement cela que nous allons faire.

Je ne comprends pas comment les parlementaires du côté de l'opposition peuvent se lever aujourd'hui et dire qu'il faut faire davantage pour aider le personnel enseignant pour avoir l'immersion précoce en français à partir de la 1^{re} année, alors qu'ils nous critiquent quand nous investissons plus d'argent dans l'éducation.

C'est important d'investir davantage dans l'éducation, et de le faire de façon stratégique, et c'est justement ce que nous allons faire. Nous avons donné plus de flexibilité à notre personnel enseignant que jamais aucun gouvernement ne l'a fait auparavant, et cela, c'est parce que nous croyons en lui.

Nous croyons que le personnel enseignant est capable de donner à nos jeunes l'éducation dont ils ont besoin. Il faut lui donner la flexibilité et il faut l'appuyer financièrement ; c'est exactement ce que fera notre gouvernement, et il le fera de façon stratégique.

[Traduction]

M. Jody Carr : Le personnel enseignant demande qu'il y ait stabilité, comme il l'a demandé au gouvernement précédent, et c'est pourquoi ce dernier n'a pas fait passer à la 1^{re} année le point d'entrée. En 2012, le rapport a indiqué que des ressources additionnelles seraient nécessaires si le point d'entrée était rétabli à la 1^{re} année. Il faudrait assurer la dotation en personnel, recruter du personnel, et encadrer les élèves en difficulté. Un tel changement entraîne des coûts exorbitants, non pas seulement des coûts financiers, mais aussi des coûts liés au désordre et à l'instabilité que ce changement rapide provoquera.

Le premier ministre a dit que nous aurons — que nous allons avoir — un plan de mise en oeuvre. Voilà qui porte la Chambre à croire qu'il n'y a pas de plan de mise en oeuvre. Cela préoccupe énormément le personnel enseignant. Nous ne savons pas quelles ressources seront disponibles. Nous ne savons pas si les ressources proviennent du financement actuel ou si de nouvelles ressources seront disponibles. Nous savons que d'importants défis se posent. La mesure ne figure pas dans le plan de 10 ans. Elle n'a pas été abordée durant les consultations. Dans un esprit de collaboration, le premier ministre invitera-t-il l'opposition et les parties prenantes qui ont contribué au plan de 10 ans à jouer un rôle et présentera-t-il le plan de mise en oeuvre afin de nous assurer...



Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons très clairement indiqué que nous allons donner plus de ressources au personnel enseignant et aux districts pour qu'ils soient en mesure d'instaurer l'immersion précoce en français. Nous l'avons redit depuis que nous en avons fait l'annonce. Encore une fois, les questions de l'opposition à cet égard me laissent perplexe. Nous allons donner au personnel enseignant et aux districts les appuis financiers dont ils ont besoin et apaiser un grand nombre des craintes qu'ils avaient auparavant concernant le système.

Bien sûr, notre décision a été fondée sur un rapport, demandé par l'opposition actuelle lorsque son parti formait le gouvernement, qui indiquait clairement que, pour offrir aux gens l'occasion d'apprendre une langue seconde, il fallait que l'immersion précoce en français soit accessible en 1^{re} année.

[Traduction]

Je pense, dis-je bien, qu'il est très malheureux de constater que l'opposition essaie de faire de l'immersion en français un bouc émissaire. Le point d'entrée est en 3^e année depuis plus de cinq ans, et nous obtenons les résultats dont nous avons été témoins. La mesure nous aidera à offrir à nos enfants une formation en langue seconde.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Taxe sur le carbone

M. B. Macdonald : Puisqu'il semble y avoir un peu de confusion, je vais demander au gouvernement de répondre à une question simple aujourd'hui. La taxe sur le carbone du Nouveau-Brunswick sera-t-elle sans incidence sur les recettes?

L'hon. M. Gallant : Je pense que la question est excellente, et je suis très heureux d'avoir l'occasion de fournir des explications. Nous disons depuis le début que nous veillerons à ce que tout mécanisme de tarification envisagé soit un système où nous réinvestirons les recettes pour améliorer l'efficacité énergétique. C'est aussi simple que cela.

Maintenant, pour ce qui est du terme que les gens veulent employer pour décrire ce mécanisme, je laisserai à d'autres le soin de le choisir. L'objet du débat est de déterminer si les recettes du gouvernement augmenteraient vraiment ou si elles resteraient inchangées et si ce dernier réduirait ensuite les taxes et impôts pour faire baisser ses recettes s'il prélevait une taxe sur le carbone.

Nous avons très clairement expliqué le mécanisme. Si une taxe sur le carbone est prélevée, si la tarification du carbone entre en vigueur, si un système de plafonnement et d'échange est



adopté ou si un mécanisme quelconque de tarification du carbone est mis en place, toutes les recettes en découlant seront réinjectées dans l'économie. Ces recettes seront investies dans des mesures qui nous permettront de maximiser notre efficacité énergétique. J'espère que les explications clarifient la question pour tout le monde et je remercie en fait le député d'en face de m'avoir donné l'occasion de les fournir.

M. B. Macdonald : En fait, un article de CBC explique très clairement ce qu'on entend par une mesure sans incidence sur les recettes. Selon l'article, une telle mesure s'accompagnerait, d'une manière ou d'une autre, d'une réduction de l'ensemble de la charge fiscale équivalente à la somme perçue. Le principe est très différent de l'explication que le premier ministre nous donne aujourd'hui. En fait, il y a un an, le même article a cité les paroles du premier ministre et a communiqué quelques informations intéressantes. Le premier ministre lui-même a dit qu'il était très clair que, pour une administration, le meilleur moyen d'appliquer une tarification du carbone et d'assurer des retombées favorables et positives pour l'économie était d'adopter une tarification sans incidence sur les recettes. Le premier ministre a aussi dit : Nous ferions en sorte que toute tarification du carbone envisagée soit sans incidence sur les recettes.

Pour la plupart des gens, il est clair que l'expression « sans incidence sur les recettes » implique l'absence d'une incidence sur les contribuables, non pas sur le gouvernement. Je me demande si le premier ministre pourrait nous expliquer pourquoi il a tenu de tels propos dans le passé et pourquoi il dit maintenant autre chose un an plus tard.

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons sans doute expliqué durant les discussions sur le sujet important, les recettes découlant d'un mécanisme de tarification du carbone seraient réinvesties pour améliorer l'efficacité énergétique. Nous le disons depuis le début et nous le répétons aujourd'hui.

L'important, c'est que nous travaillions ensemble afin que, au Nouveau-Brunswick, nous fournissions notre part d'efforts pour lutter contre les changements climatiques. Les changements climatiques sont pour l'humanité le plus important défi qu'elle doive relever depuis une génération, et nous devons tous travailler ensemble. Nous devons faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Non seulement la mesure est la bonne, mais elle pourrait aussi stimuler la croissance économique. Nous pourrions investir dans une économie verte et dans les technologies propres, faire de nombreux autres types d'investissements et tirer parti d'autres possibilités qui permettront de créer des emplois et de dynamiser l'économie. L'important, c'est que nous avons tous travaillé ensemble à l'égard du sujet très important, et je suis heureux que le comité directeur ait réussi à amorcer le dialogue avec les gens du Nouveau-Brunswick.

M. B. Macdonald : J'examine le discours du trône d'hier où le gouvernement mentionne à la page 16 que le secteur agricole, nos agriculteurs, contribue pour environ 1 milliard de dollars à l'économie. Je tiens à vous dire que les agriculteurs comprennent le principe des mesures sans incidence sur les recettes. Ils comprennent ce qui a une incidence sur leur résultat net. En fait, la Fédération canadienne de l'agriculture dit très clairement qu'une taxe sur le carbone



augmentera de beaucoup le coût des activités des agriculteurs. L'organisme ajoute que, en plus de composer avec l'augmentation directe des coûts liés aux carburants qu'ils utilisent, les agriculteurs devront aussi composer avec une augmentation des coûts indirects liés à l'expédition et à l'engrais.

D'ailleurs, au cours des deux dernières années, le gouvernement actuel, comme nous le savons tous, a mis en oeuvre 10 augmentations de taxe et d'impôt qui ont toutes eu une incidence sur les agriculteurs. Ces augmentations ont notamment touché l'impôt sur le revenu des corporations, l'impôt foncier, la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant diesel et, bien sûr, la taxe sur tout, c'est-à-dire la TVH de 15 % que le gouvernement actuel a imposée. Voici ce que je me demande : Prendra-t-on des mesures pour que l'entrée en vigueur d'une taxe sur le carbone soit sans incidence sur les recettes des agriculteurs au moins?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, comme l'a expliqué le ministre, nous avons reçu les recommandations, nous allons les étudier judicieusement et, par la suite, nous allons renforcer notre plan pour combattre les changements climatiques.

Alors, nous avons très hâte de travailler avec l'opposition et le député de Fredericton-Sud à nous assurer de faire tout ce qui est possible en ce qui a trait à notre rôle de combattre les changements climatiques.

[Traduction]

Ne vous inquiétez surtout pas. Nous comprenons ce que les parlementaires du côté de l'opposition veulent faire aujourd'hui. Nous le comprenons. Il n'y a à cet égard aucun problème. Nous ne sommes pas surpris. Les gens d'en face s'opposent bien sûr à toute tarification du carbone. Ils s'opposent à tout mécanisme de tarification du carbone. Ils s'opposent à l'augmentation des impôts des mieux nantis, la tranche de 1 % des gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes déjà au courant ; ne vous inquiétez pas. Les gens d'en face s'opposent à la bonification du RPC pour donner aux gens l'occasion de vivre leur retraite dans la dignité ici, dans la province. Ils s'opposent à l'augmentation du salaire minimum pour donner un coup de pouce aux gens qui travaillent fort. Bien entendu, ils s'opposent à notre programme de droits de scolarité gratuits. L'opposition peut cesser de poser des questions du genre. Nous sommes déjà au courant de tout ce à quoi elle s'oppose.

M. Stewart : J'aimerais aujourd'hui examiner l'origine, l'évolution et la désuétude définitive de l'expression « sans incidence sur les recettes » en ce qui concerne la taxe sur le carbone prévue par le gouvernement Gallant. Lorsque l'ancien ministre de l'Environnement a présenté le document de travail en mai, l'opposition a évidemment fait preuve de cynisme à cet égard, estimant qu'il s'agissait d'une démarche visant l'instauration d'une taxe sur le carbone. L'estimation des coûts pour un ménage moyen varie entre 1 200 \$ et 2 500 \$ par année. Compte tenu du grand nombre de ménages de la classe ouvrière du Nouveau-Brunswick qui



vivent de chèque de paye en chèque de paye, la nouvelle taxe en poussera beaucoup au bord du précipice et au-delà.

En décembre 2015, le premier ministre a déclaré publiquement que toute taxe sur le carbone devait être sans incidence sur les recettes. Le premier ministre expliquera-t-il à la Chambre ce qui a changé depuis sa déclaration en 2015?

L'hon. M. Gallant : Rien. Nous avons dit très clairement depuis le début que toutes les recettes générées par un éventuel mécanisme de tarification du carbone et versées dans les coffres du gouvernement seront ensuite réaffectées à des programmes d'efficacité énergétique.

Je trouve cependant étrange que le député d'en face prenne la parole au sujet de gens ordinaires du Nouveau-Brunswick qui travaillent fort et vivent de chèque de paye en chèque de paye. Où était-il alors et où était le chef de l'opposition lorsque nous avons augmenté le salaire minimum pour aider ces gens? Je vais vous dire où ils étaient. Ils étaient là à s'opposer à la mesure. Où étaient-ils lorsque nous travaillions avec le gouvernement Trudeau pour bonifier le RPC afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à vivre leur retraite dans la dignité? Où étaient-ils lorsque nous avons augmenté les impôts des mieux nantis, la tranche de 1 % des gens du Nouveau-Brunswick, pour pouvoir investir davantage dans l'éducation et les soins de santé? Où étaient-ils lorsque nous faisons en sorte de pouvoir offrir la gratuité scolaire à ceux et celles qui ont le plus besoin de soutien? Ils étaient là à s'opposer à chacune des politiques progressistes énoncées. Voilà où ils étaient.

M. Stewart : Nous savons où était le premier ministre en 2015. Il passait l'automne à Paris. Selon CBC, le premier ministre a dit : Nous ferions en sorte que toute tarification éventuelle du carbone soit sans incidence sur les recettes [...] ; il est très clair que, pour une administration, le meilleur moyen d'appliquer une tarification du carbone et d'assurer des retombées favorables et positives pour l'économie est d'adopter une tarification sans incidence sur les recettes.

Lundi dernier, nous avons lu dans le *Telegraph-Journal* que le premier ministre a dit en entrevue que les recettes générées par une tarification imminente du carbone ne seraient pas remises sous forme de réduction d'impôt et que cela n'avait jamais été prévu. Voici ma question : Qu'est-ce qui est prévu?

L'hon. M. Gallant : Ce qui est prévu correspond à ce que je dis depuis le début. Les effets théâtraux du député d'en face n'aident en rien. Depuis le premier jour, nous avons dit clairement que toutes les recettes générées par un mécanisme de tarification du carbone seraient réinvesties pour rendre la province plus écoénergétique. C'est aussi simple que cela. Quelle que soit l'expression que les gens d'en face veulent employer pour décrire la mesure, c'est bien. J'accepterai l'expression que les gens d'en face veulent employer. Au bout du compte, c'est la politique qui importe.

Rien n'a changé. En fait, nous n'avons pas encore décidé en quoi consistera la mesure. Toutefois, ce qui est formidable, c'est le travail que nous avons réalisé en collaboration avec



l'opposition et le député de Fredericton-Sud au sein d'un comité directeur pour écouter les gens du Nouveau-Brunswick et formuler 85 recommandations quant aux mesures à prendre pour nous permettre de faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous aurons un plan solide pour fournir notre part d'efforts dans la lutte contre les changements climatiques et pour faire croître l'économie.

M. Stewart : Lundi dernier, nous avons lu dans le *Telegraph-Journal* que le premier ministre avait dit en entrevue :

les recettes générées par une tarification imminente du carbone ne seront pas remises sous forme de réduction d'impôt. [Traduction.]

Il dit que cela n'a jamais été prévu.

Revenons au 2 décembre 2015, lorsque le premier ministre était à Paris. CBC a indiqué que, selon le premier ministre Gallant, toute taxe sur le carbone instaurée au Nouveau-Brunswick serait sans incidence sur les recettes et que ses effets seraient compensés par le renoncement du gouvernement à d'autres recettes fiscales. Je le répète : par le renoncement du gouvernement à d'autres recettes fiscales.

Ma question pour le premier ministre est la suivante : L'article publié par CBC est-il erroné? Les paroles du premier ministre ont-elles été mal citées?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je ne sais pas de quelle entrevue parle le député ; cela me fera plaisir de regarder les citations qui me sont attribuées pour voir si ce sont des choses que j'ai dites de façon directe.

Cela étant dit, l'intention du gouvernement a toujours été de s'assurer que, si jamais un mécanisme pour amasser de l'argent par l'entremise de la tarification du carbone était mis en place, le tout serait fait de façon à réinvestir les fonds dans les efforts visant l'efficacité énergétique dans la province. Nous avons très clairement dit cela depuis le début.

[Traduction]

Si le tout suscite des doutes chez l'opposition ou entraîne une certaine confusion, je suis ravi d'apporter une clarification aujourd'hui. Oui, notre position a toujours été la même. Encore une fois, il est important de signaler que les trois partis politiques représentés à l'Assemblée législative ont fourni au gouvernement 85 recommandations. Nous ne tarderons pas à y donner suite, et il est important que nous continuions à travailler ensemble pour faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en veillant non seulement à créer des emplois, mais aussi à lutter contre les changements climatiques, soit le défi le plus important avec lequel notre génération est aux prises.



Le président : Une dernière question.

Système d'éducation

M. Higgs : Je veux encore revenir à l'éducation. La préoccupation porte sur ce que montrent les statistiques. Elles montrent que 65 % de nos enfants finissent l'école sans répondre aux normes linguistiques que nous sommes fiers de respecter dans la province. Les statistiques montrent que nos résultats sont inférieurs de 80 % aux résultats attendus en matière de mathématiques et de sciences. Elles montrent que nos résultats sont inférieurs de 60 % à ceux visés en matière de lecture. Le premier ministre dit : Eh bien, cinq années se sont écoulées. Les éducateurs et éducatrices disent : Il nous faut trois autres années pour bien évaluer la situation actuelle. Le premier ministre dit : Je veux de la stabilité.

C'est toutefois du déjà-vu : un engagement électoral finit par changer le système au complet et le met sens dessus dessous. J'aimerais poser la question suivante au premier ministre : Si les résultats, les statistiques et les éducateurs et éducatrices indiquent que nous avons un système brisé, comment tire-t-il une conclusion différente?

L'hon. M. Gallant : Je pense vraiment qu'il est malheureux que le chef de l'opposition fasse de l'immersion en français le bouc émissaire auquel il attribue les défis qui se posent dans notre système d'éducation. Encore une fois, depuis plusieurs années, le point d'entrée de l'immersion en français est en 3^e année, mais nous nous retrouvons aujourd'hui avec les résultats que nous avons. Le député du côté de l'opposition fait preuve d'irresponsabilité en essayant d'en faire un fromage et de faire de la question un bouc émissaire auquel sont attribués les défis qui se posent dans la province. Je dois ajouter que, s'il y a des problèmes dans notre système d'éducation, pour reprendre les propos de la New Brunswick Teachers' Association, c'est en raison des compressions que le chef de l'opposition a faites dans le domaine de l'éducation lorsqu'il était ministre des Finances.

Nous comprenons que nous devons investir stratégiquement dans l'éducation. Nous comprenons que nous devons investir davantage dans l'éducation et nous comprenons que nous devons donner aux membres du personnel enseignant, aux éducateurs et aux dirigeants communautaires la flexibilité dont ils ont besoin pour que le système soit le meilleur possible. Voilà ce que nous ferons pour améliorer le rendement scolaire et profiter d'une économie solide ici, dans la province.

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

